

**Atelier 6  
Donner aux organisations de la société civile   
le pouvoir d’agir et de se développer en Europe**

**JDE 63**

**9 h 30 – 12 h 30**

Organisé par la Plateforme sociale

**Programme**

**9 h 30 – 9 h 40 Observations préliminaires**

* **Kélig Puyet**, directrice de la Plateforme sociale, souhaite la bienvenue aux participants et présente l’atelier en contexte

**9 h 40 – 10 h 50 Première partie: L’espace accordé à la société civile en Europe: état de la situation** (table ronde)

Modératrice: Annica Ryngbeck (Plateforme sociale)

* **Israel Butler**, chef de l’unité Plaidoyer pour [l'Union des libertés civiles pour l'Europe](http://www.liberties.eu/fr)

Présentation des résultats des enquêtes sur l’espace dévolu aux citoyens par:

* **Carlotta Besozzi, coordinatrice de Société Civile Europe**, [Civil Society Europe](https://civilsocietyeurope.eu/)
* **Waltraud Heller**, gestionnaire de programme pour la coopération avec la société civile, [Agence des droits fondamentaux de l’UE](http://fra.europa.eu/fr)

Réactions des représentants de la société civile européenne et discussion sur ce qui peut être fait au niveau européen pour étendre l’espace dévolu aux citoyens et renforcer leur participation (débat):

* **Kersty McCourt**, conseillère principale pour les activités de plaidoyer à l’Open Society Justice Initiative (initiative pour la justice de la fondation Open Society) et coordinatrice du groupe de travail sur un environnement favorable à l’épanouissement de la société civile du Réseau des droits de l’homme et de la démocratie ([HRDN](http://www.hrdn.eu/))
* **Lilit Poghosyan**, responsable de la sensibilisation et de la mobilisation pour la Fédération internationale pour le planning familial – Réseau européen ([IPPF-EN](http://www.ippfen.org/))
* **Katerina Hadzi-Miceva Evans**, directrice exécutive, Centre européen pour le droit des associations non lucratives ([ECNL](http://ecnl.org/)), en réaction aux constatations de l’agence des droits fondamentaux concernant les restrictions légales imposées à la société civile (voir le [TED talk](https://www.youtube.com/watch?v=evxJpsI9b4o) de Katerina)

**10 h 50 – 11 h 10** **Brève pause-café**

**11 h 10 – 11 h 40 Deuxième partie: Témoignages de terrain** (sous forme de récits)

Les participants seront invités à se joindre à de petits groupes de discussion pour faire part de leurs histoires et expériences en matière d’espace citoyen aux niveaux local ou national. Chaque groupe sera invité à décrire les défis et les possibilités offertes, ainsi que les réponses données.

Les échanges auront lieu selon «quatre angles» de discussion. Les participants seront invités à se joindre au débat sur la thématique qu’ils estiment la plus pertinente par rapport à leur expérience.

1. Liberté d’association: environnement réglementaire et financement
2. Liberté de réunion: droit et pratique
3. Droit de participation: accès au processus décisionnel, défense/lobbying et militantisme
4. Un environnement sûr: harcèlement, intimidation et discours négatifs

**11 h 40 – 12 h 10 Troisième partie: Pistes et recommandations pour les décideurs politiques**

En s’appuyant sur les résultats des deux premières parties, les participants détermineront ensemble les solutions et les principales recommandations aux:

1. décideurs aux niveaux national et européen, et
2. aux organisations et parties prenantes de la société civile,

sur ce que nous pouvons faire nous-mêmes, au niveau national et de manière solidaire avec les organisations de la société civile dans d’autres pays.

**12 h 10 – 12 h 20 Comptes rendus des principales recommandations de chaque groupe**

Bref aperçu des principales recommandations qui seront présentées à la session plénière des Journées de la société civile.

**12 h 20 – 12 h 30 Observations finales**

* **Kélig Puyet**, directrice de la Plateforme sociale

**Contexte**

Il existe en Europe des cadres et des mécanismes juridiques qui garantissent aux citoyens et aux organisations de la société civile de pouvoir exercer leurs droits d’association, d’expression et de réunion. Toutefois, ces droits sont de plus en plus remis en cause par des mesures prises par des gouvernements ou des administrations, ou par des actes posés par des tiers. Il semble également que les autorités affichent une méfiance croissante à l’égard de la société civile, en particulier quand elle exerce sa vigilance ou joue son rôle de défense de ses intérêts.

L’atelier mettra en évidence les résultats des enquêtes et des rapports sur la situation de la société civile en Europe et favorisera un débat avec les experts et la société civile sur les causes de cette évolution et sur les moyens de lutter contre le rétrécissement de l’espace dévolu à la société civile. Il abordera les différentes dimensions et spécificités de la question, en s’intéressant par exemple aux mécanismes susceptibles de bâillonner la société civile ou de faire entendre sa voix. Enfin, il fournira l’occasion de partager des exemples d’initiatives au niveau local/national, qui aident à donner du pouvoir aux organisations de la société civile.

**Lecture**

* Lignes directrices du Conseil de l’Europe pour une participation réelle et constructive de la société civile aux décisions politiques dans ses États membres: [site internet](https://www.coe.int/fr/web/ingo/-/guidelines-for-meaningful-civil-participation-in-political-decision-making)
* Blogs de la Plateforme sociale:
  + [Preventing shrinking space for civil society organisations in the EU](http://www.socialplatform.org/blog/preventing-shrinking-space-for-civil-society-organisations-and-actors-in-the-eu/) (Prévenir le rétrécissement de l’espace laissé aux organisations de la société civile au sein de l’Union européenne», dans le prolongement d’une réunion à l’Agence des droits fondamentaux de l’UE, les 2 et 3 mai 2017
  + [For whom the civic space is shrinking](http://www.socialplatform.org/blog/for-whom-the-civic-space-is-shrinking/) (Pour qui l’espace citoyen se réduit), dans le prolongement d’une réunion au Parlement européen le 16 novembre 2016

**Méthodologie et résultats escomptés**

L’atelier se composera de trois parties:

1. L’espace accordé à la société civile en Europe: état de la situation (table ronde)
2. Témoignages de terrain (comptes rendus personnels)
3. Pistes et recommandations pour les décideurs politiques (groupes de discussion)

Les orateurs et les participants seront priés de répondre aux questions suivantes:

* Quels sont les facteurs qui influent sur le rétrécissement de l’espace réservé à la société civile et quels en sont les acteurs?
* Quelles réponses pourraient être apportées et à quel niveau?
* Quels enseignements peut-on tirer de la coopération entre les organisations de la société civile et quelles nouvelles formes de partenariat pourraient être développées?
* Quelles recommandations pouvons-nous formuler aux décideurs politiques, aux niveaux national et européen?

L’atelier contribuera à accroître la sensibilisation, mais aussi à favoriser un échange de vues afin d’élaborer des solutions et des recommandations. Chaque session sera aussi participative et interactive que possible, afin de permettre à chacun d’y contribuer. Les orateurs éviteront les généralisations et se concentreront sur des exemples concrets pour illustrer leurs points de vue.

Les participants partageront également leurs propres expériences à l’échelon national en petits groupes. Chaque groupe désignera une personne pour faire rapport à l’assemblée sur les principaux enseignements tirés des témoignages.

**Interprétation: DE/EN/FR**